

TROPHEE REGIONAL SUR PISTE DES ECOLES DE CYCLISME

Cette épreuve est ouverte à tous les clubs d'Ile-de-France possédant une école de cyclisme homologuée. L'organisateur est désigné chaque année par la Commission des Jeunes après étude des candidatures à l'organisation.

Chaque équipe de club sera composée au maximum de : 2 poussins, 3 pupilles, 3 benjamins.

Pour pouvoir participer, chaque équipe devra être composée au minimum de **4 coureurs de 3 catégories différentes**.

Il n'y aura qu'une seule équipe par club. Par dérogation, les équipes ne possédant pas l'effectif minimum, sont autorisées à participer, mais auront un handicap de 100 points dans la catégorie absente.

Les épreuves sont les suivantes :

Poussins :

- 60m départ arrêté afin de composer les séries de vitesse (12 qualifiés)
- Séries de vitesse (3 séries de 4 coureurs)
- Finales de vitesse (place de 1^{er} pour les 3 vainqueurs des séries, place de 4^{ème} pour les 3 seconds, etc...
- Individuelle de classement sur 2 tours pour les non - qualifiés. S'il y avait plus de 15 concurrents, cette course sera divisée en 2 manches, la composition de celles-ci étant déterminée par le temps des 60m. Dans ce cas, les 2 premiers de chaque manche seront classés d'après leur temps aux 60m, les 2 seconds idem, etc...

Pupilles :

- Course aux points sur 4 tours, 2 classements. Elimination
- La course aux points se déroulera en 3 manches. Les coureurs seront placés dans la manche correspondant à l'ordre d'inscription sur le bulletin d'engagement.
- L'élimination sera composée des 4 premiers de chaque course aux points. 2 éliminés par tour jusqu'à l'arrivée.
- Les non -qualifiés disputeront une individuelle de classement sur 3 tours.
- Le classement final sera établi d'après l'élimination pour les 12 premiers, d'après l'individuelle pour les suivants.

Benjamins :

- Sprint aux points sur 6 tours. Elimination
- Le sprint aux points se déroulera en 3 manches. Les coureurs seront placés dans la manche correspondant à l'ordre d'inscription sur le bulletin d'engagement.
- L'élimination sera composée des 4 premiers de chaque sprint aux points. 2 éliminés par tour pendant 4 tours, puis 1 éliminé par tour jusqu'à l'arrivée.
- Les non -qualifiés disputeront une individuelle de classement sur 5 tours.
- Le classement final sera établi d'après l'élimination pour les 12 premiers, d'après l'individuelle pour les suivants.

Classement par équipe :

Le classement par équipes se fera suivant la réglementation en vigueur en Ile-de-France, soit sur 4 coureurs dans 3 catégories différentes.

Récompenses :

- 1 bouquet à chaque vainqueur individuel
- 1 trophée à l'équipe victorieuse
- 1 médaille d'or à chacun des coureurs de l'équipe classée 1^{ère}
- 1 médaille d'argent à chacun des coureurs de l'équipe classée 2^{ème}
- 1 médaille de bronze à chacun des coureurs de l'équipe classée 3^{ème}

MATERIEL :

Chaque participant devra utiliser un vélo de type dit « traditionnel ». Développement de 5m60. Pas de bidon ni de pompe. Roues standard à rayons. Les embouts de guidon sont obligatoires et les gants conseillés.

Les coureurs devront se présenter au contrôle de développement avec un développement conforme. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de 2^{ème} contrôle et le coureur ne pourra pas prendre part aux épreuves.

COMMISSAIRES :

Les commissaires seront désignés par la Commission des Jeunes.

DISCIPLINE :

Il ne sera pas admis de dirigeant ou parent sur la piste ou sur la pelouse en dehors des personnes désignées par la commission des jeunes. Le jury des commissaires pourra mettre hors course une équipe dont l'encadrement n'aura pas respecté cette disposition.

En cas de pluie, la réunion sera soit reportée après les vacances d'été, soit annulée en cas d'impossibilité d'obtenir une date libre sur le vélodrome.